



Pommier / Poirier

N°16
03/07/2020



Animateur filière

Sandra CHATUFAUD
FREDON Nouvelle-Aquitaine
sandra.chatufaud@fredon-na.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine
Pommier/Poirier Edition Zone
Limousin N°16
du 03/07/2020 »*

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS



Edition **Zone Limousin**
Départements Nord 24/19/87/23

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

Pommier

- **Tavelure** : Présence de taches de tavelure sur feuilles et sur fruits. Risque de contamination secondaire en vergers contaminés lors des prochains épisodes pluvieux.
- **Feu bactérien** : La période de sensibilité est en cours.
- **Pucerons cendrés** : Risque faible en raison de la migration du puceron sur le plantain.
- **Carpocapse** : Intensification des éclosions en cours.
- **Tordeuse orientale du pêcher** : Intensification des éclosions en cours.
- **Petite tordeuse des fruits** : Pic de vol en cours.
- **Punaises** : Observation d'œufs et de larves de punaises.

Poirier

- **Psylle du poirier** : Présence de miellat sur les pousses.
- **Feu bactérien** : La période de sensibilité est en cours.

Pommier

- **Stade phénologique**

Les fruits sont en phase de grossissement.

Le diamètre des fruits pour la variété Golden est de 48 à 52 mm selon les secteurs.

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Observations du réseau

Le taux d'infestation sur feuille a très peu progressé et se situe à un niveau faible à moyen, mais il est souvent plus élevé en tête des arbres.

Le pourcentage de fruits infestés dépend généralement de la pression à la parcelle.

Les vergers les plus fortement infestés sont des jeunes plantations de 1 à 2 ans et également des vergers avec des variétés non résistantes à la tavelure (Golden, Gala) conduits en lutte biologique.



Taches de tavelure sur feuilles et sur fruits
(Crédit photo : S. Chatufaud - FREDON NA)

Evaluation du risque

Le temps chaud et sec limite le risque de contaminations secondaires. **Ce risque pourra être élevé pour les parcelles tavelées lors des épisodes pluvieux.**

- **Feu bactérien**

Observations du réseau

Aucun autre symptôme de feu bactérien n'a été signalé depuis fin mai.

Evaluation du risque

Le risque est élevé dès lors que les conditions climatiques sont favorables aux infections.
(Cf tableau ci-dessous).

Température maximale	Température minimale	Pluie
>à 24°C	-	-
>à 21°C	>à 12°C	-
>à 18°C	>à 10°C	2 mm

Lorsqu'un foyer est décelé, la maladie doit impérativement être éradiquée le plus rapidement possible afin d'éviter toute propagation.

Mesures prophylactiques : Les pousses infectées devront être supprimées le plus tôt possible après leur apparition, en les coupant nettement plus bas que la zone nécrosée, et ce afin d'éviter de nouvelles contaminations. Attention, les rameaux se développant après une telle opération sont très réceptifs à la bactérie. Brûler les rameaux atteints et désinfecter les outils de taille.

• Maladies de l'épiderme

Éléments de biologie

Ces maladies cryptogamiques occasionnelles provoquent une altération de l'épiderme sans induire de pourriture. Les infections se manifestent généralement en fin de saison mais sont induites beaucoup plus tôt (dès la chute des pétales). Des périodes pluvieuses durant la période estivale favoriseraient l'expression des symptômes.

- ✦ **La maladie de la suie** provoque des plages noires superficielles qui ne s'éliminent pas au brossage, contrairement à la fumagine.
- ✦ **La maladie des crottes de mouche** se caractérise par des petites taches rondes groupées en amas qui sont bien incrustées dans l'épiderme mais ne se développent pas dans la chair.

Evaluation du risque :

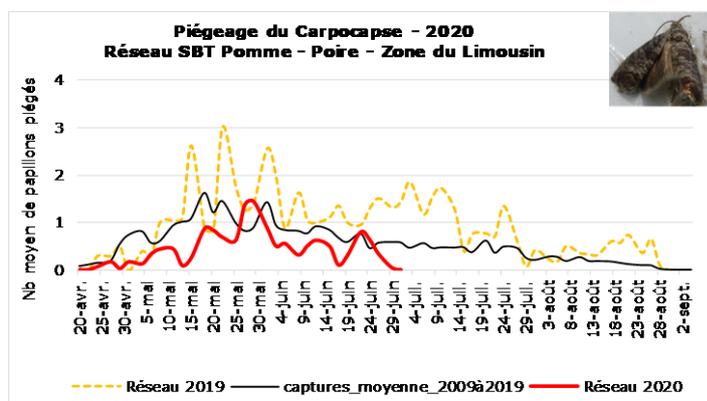
Dans les parcelles sensibles (notamment en vergers peu ventilés et mal éclaircis) présentant régulièrement des dégâts, une anticipation des périodes pluvieuses peut être nécessaire pour contrôler ces maladies.

• Carpocapse (*Cydia pomonella*)

Observations du réseau

La courbe de vol, issue des données du réseau de piégeage, situe le **pic du 1^{er} vol entre le 25 mai–30 mai**. Malgré une baisse des captures à partir du 3 juin, celles-ci sont restées significatives jusqu'au 24 juin. Depuis, on note une nette diminution indiquant la fin du 1er vol.

On observe dans de rares parcelles les premiers dégâts sur fruits, sans toutefois dépasser le seuil de dégâts acceptables (< 5 ‰).



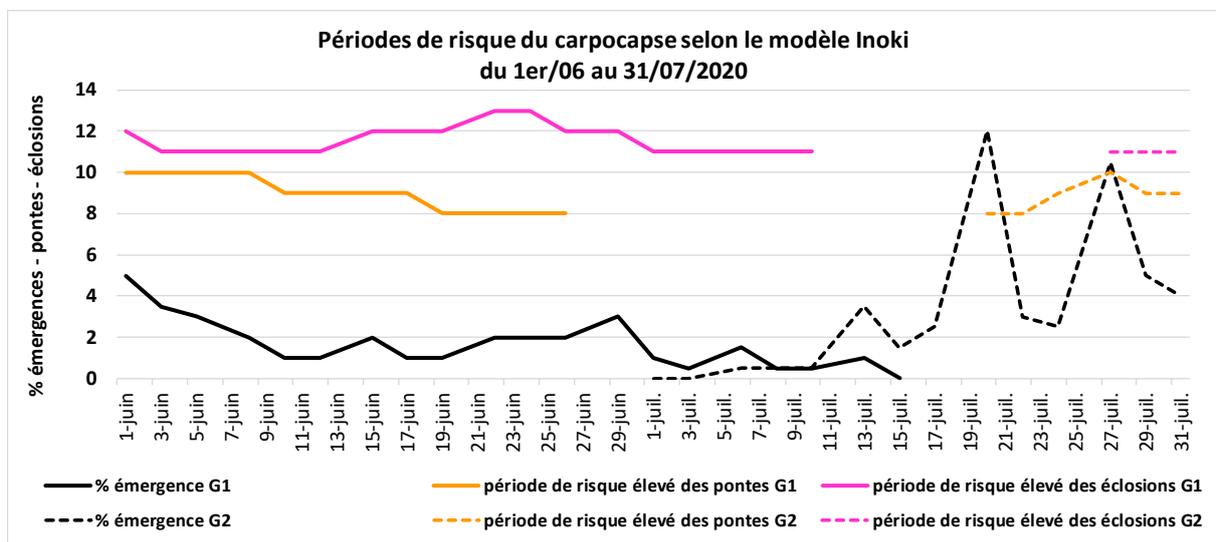
Fruit percé par une larve
(Crédit photo : S. Chatufaud – FREDON NA)

Seuil indicatif de risque : plus de 5 piégeages par semaine en parcelles non confusées. L'effectif de piégeage correspond au cumul de trois relevés successifs, généralement réalisés le lundi, le mercredi et le vendredi.

Modélisation

La situation de la première génération du carpocapse est ainsi estimée au 2 juillet :

- Selon les secteurs, 90 à 99 % des émergences auraient eu lieu ;
- **Secteurs précoces (bassin d'Objat)** : 91 à 95 % des pontes ont été réalisées. 88 à 90 % des éclosions auraient eu lieu ;
- **Situation de plateau, plus représentative du verger limousin** : 84 à 89 % des pontes ont été déposées. 77 à 80 % des éclosions auraient été réalisées ;
- **Secteurs plus tardifs** : Les pontes se situeraient aux alentours de 78 % du potentiel total de la première génération et les éclosions près de 70 %.



Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, **le 2nd vol débuterait entre le 10 et 20 juillet selon les secteurs**. Le modèle indique que 65 à 80 % des larves issues de la 1^{ère} génération vont se nymphoser pour donner des papillons de deuxième génération. Les périodes de risque sont ainsi prévues :

	Pic du 2nd vol	Risque élevé de pontes	Risque élevé des éclosions
Secteurs précoces	Vers le 24 juillet	A partir du 18 juillet jusqu'au 10 août	A partir du 26 juillet jusqu'au 21 août
Secteurs tardifs	Vers le 31 juillet	A partir du 24 juillet jusqu'au 15 août	A partir du 3 août jusqu'au 26 août

Evaluation du risque

La période à risque élevé vis-à-vis des pontes est terminée en tous secteurs. **La période à risque élevé vis-à-vis des éclosions est en cours en secteurs tardifs et devrait durer jusqu'à mi-juliet.**

Les périodes de risque de la 2^{de} génération débuteront avec l'intensification des pontes à partir du 18 - 24/07 et celle des éclosions dès le 26/07 - 3/08.

Les conditions climatiques (temps calme et non pluvieux) sont favorables à l'activité du carpocapse.



Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent ; ils sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV/2020 consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

La période de l'éclaircissage manuel est propice pour noter d'éventuels dégâts.

Les observations sont à réaliser sur 1 000 fruits sur vos parcelles avec une attention particulière portée sur les bordures, en tête des arbres et au point de contact entre fruits, car les piqûres y sont plus fréquentes. Ces observations visent à déceler les fruits perforés par le carpocapse et devront porter sur au moins 50 arbres dont 15 en bordure par parcelle homogène de 1 à 2 ha, sur l'ensemble de la surface.

Ces observations sur fruits sont indispensables pour sécuriser l'itinéraire technique et ainsi minimiser la présence de dégâts à la récolte.

⇒ **Seuil de dégâts acceptable en fin de 1^{ère} génération :** 3 à 5 fruits perforés pour mille.

Il est également possible de poser 40 bandes-pièges par parcelle autour des troncs (30 dans le verger et 10 sur les arbres de bordures), pour dénombrer les larves de carpocapse fin octobre. Ces bandes peuvent être placées **jusqu'à fin juillet** sans inconvénient car les premières larves descendues évoluent toutes en papillons de seconde génération. Mais au-delà, une partie de la population sera «perdue», donc en ce cas, l'estimation des populations « à la parcelle » sera fatalement sous-estimée.

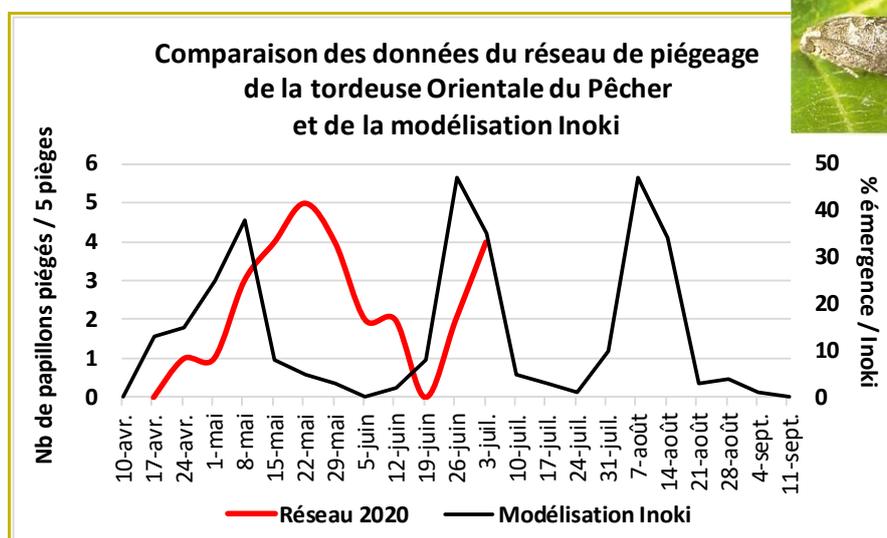
Le nombre moyen de larves piégées par bande situe le risque pour l'année suivante :

- ✚ < 1 larve : population faible,
- ✚ 1 à 5 : risque significatif,
- ✚ > 5 : risque de population et dégâts importants.

• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Observations du réseau

On note une augmentation des captures depuis le 22 juin avec une nette hausse en ce début de semaine.



Evaluation du risque

Selon le modèle Inoki, le 2^{ème} vol devrait durer jusqu'au 16 – 20 juillet.

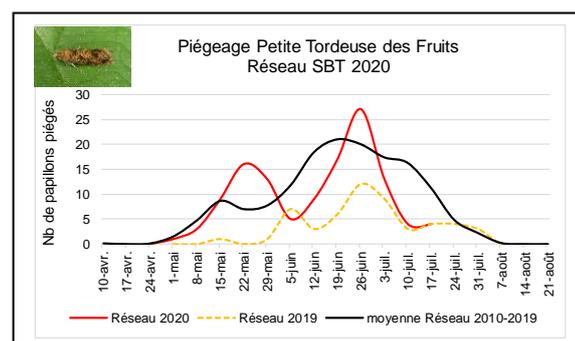
La période à risque vis-à-vis des pontes est en cours jusqu'au 6 – 10 juillet et celle vis-à-vis des éclosions jusqu'à mi-juillet.

Avec une hypothèse de températures conformes aux normales saisonnières pour les jours à venir, le 3^{ème} vol débiterait entre le 20 et 24 juillet selon les secteurs.

• Petite Tordeuse des Fruits (*Cydia lobarzewskii*)

Observations du réseau

Les données du réseau de piégeage montrent le pic de vol de la petite tordeuse des fruits vers le 26 juin, puis une nette diminution des captures.



Evaluation du risque

Avec l'intensification des émergences, le risque vis-à-vis des pontes est élevé.

• Punaises phytophages

Observations du réseau

Actuellement, on observe des adultes *Coreus* et *Palomena prasina* ainsi que leurs œufs et quelques larves. Ces observations sont surtout notées en bordure de parcelles à proximité de bois ou de taillis composés de ronces et de genêts.

La plupart des dégâts de punaises observés l'année dernière (similaires aux dégâts de Bitter Pit) est issue de piqures l'été (juin-juillet-août).

Evaluation du risque

Période à risque en cours.

En parcelles sensibles (dégâts observés les années précédentes), il est possible de réaliser des frappages afin de déceler la présence de punaises.

Un fauchage régulier de l'herbe peut diminuer la pression.

• **Acarien rouge (*Panonychus ulmi*)**

Observations du réseau

La pression acarien semble être actuellement maîtrisée.

Seuil indicatif de risque atteint si au moins 50 % des feuilles de rosette sont occupés par au moins une forme mobile. En présence (au minimum 30 % de feuilles occupées) de phytoséiides (acariens prédateurs : *T. pyri*, *A. andersoni*...), le seuil peut être relevé à 80 %.

Evaluation du risque

La pousse active (sortie de nouvelles feuilles) limite le risque de nuisibilité pour les organes végétatifs (feuilles, fruits). Toutefois, **le risque de décoloration des feuilles peut être élevé en cas de forte population, d'autant plus que les conditions climatiques à venir devraient être favorables à leur développement.** Un comptage régulier permet d'apprécier l'évolution des populations, notamment dans les parcelles impactées les années précédentes.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

• **Pucerons**

Observations du réseau

On observe encore des jeunes colonies de pucerons cendrés et pucerons verts sur les dernières feuilles de la pousse. On note aussi parfois des foyers avec de la fumagine sur les fruits, des fruits déformés et des ponctuations blanches dues aux piqûres nutritionnelles des pucerons.



Dégâts de pucerons cendrés sur fruits – Colonie de pucerons verts
(Crédit photos : S. Chatufaud – FREDON NA)

Seuil indicatif de risque atteint dès que la présence de puceron cendré est notée dans la parcelle.

Evaluation du risque

Le risque est important en cas de fortes populations à proximité des fruits. Toutefois **le risque tend à se modérer avec l'activité de la faune auxiliaire et la migration du puceron sur le plantain.**

Maintenir une surveillance régulière.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

Poirier

- **Stade phénologique**

Les poiriers sont actuellement en phase de grossissement des fruits.

- **Psylle (*Cacopsylla pyri*)**

Observations du réseau

Sur les parcelles de référence, on constate une diminution de la population. Cependant, on note la présence de miellat et de fumagine sur quelques pousses fortement colonisées

Seuil indicatif de risque : 10 % de pousses occupées par des œufs ou des larves pour 100 pousses observées.



Présence de miellat sur pousse
(Crédit photo : S. Chatufaud – FREDON NA)

Evaluation du risque

En parcelles infestées, le risque de développement de miellat et de fumagine sur les pousses et les fruits est élevé.

Mesures prophylactiques : Le développement de ce ravageur est favorisé par une forte croissance végétative. Il est donc indispensable d'adopter une irrigation et une fertilisation raisonnées afin d'éviter les excès de végétation.



Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent. Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDQPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#).

- **Feu bactérien**

Cf paragraphe « Feu bactérien » dans le chapitre « Pommier ».

- **Tavelure (*Venturia inaequalis*)**

Cf paragraphe « Tavelure » dans le chapitre « Pommier ».

• Résistances aux produits de protection des plantes

Les couples suivants sont exposés à un **risque de résistance** :



- **Venturia inaequalis** (tavelure) - **Boscalid (SDHI) / Captane / Dithianon / Dodine.**
- **Cydia pomonella** (carpocapse des pommes) - **Carpovirusine chlorantanilprole / Emamectine spinosad.**
- **Dysaphis plantaginae** (puceron cendré) - **Azadirachtine / Flonicamide / Spirotétramate.**

Si vous rencontrez des suspicions de résistances concernant ces bio-agresseurs, n'hésitez pas à nous contacter pour effectuer un prélèvement pour **analyse gratuite en laboratoire** :

e-mail : chloe.lemoing@fredon-na.fr ou tél. : 07 85 97 72 60.

Gestion des résistances :

- **Diversifier** les **pratiques** (agronomie, prophylaxie, méthodes alternatives, auxiliaires).
- Utiliser une **dose adaptée.**
- **Associer** les modes d'action lors d'une application (si possible).
- **Diversifier** des modes d'action **dans le temps** (au cours d'un programme de traitement et d'une année à l'autre).
- **Diversifier** les programmes de traitement **dans l'espace** (mosaïque spatiale).

N'hésitez pas à consulter le site du **réseau R4P**, qui recueille de nombreuses informations sur les résistances (définitions, classification unifiée, notes de gestion, rapports, liste des cas de résistance) : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier Poirier – Edition Zone Limousin sont les suivantes : FREDON Nouvelle-Aquitaine, les Chambres d'agriculture de Corrèze et de Dordogne, INVENIO, COOPLIM, LIMDOR, MEYLIM, SICA du Roseix, l'exploitation de l'EPLEFPA de Saint-Yrieix-La-Perche, l'exploitation du LEGTPA de Voutezac et les producteurs du Réseau DEPHY Pommes du Limousin

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".